

CONDITIONS DE RÉSERVATION

Dépôt

Toute réservation doit être faite au minimum deux (2) semaines précédant l'activité. La réservation peut être réalisée soit par téléphone, soit par courriel. Une entente de réservation suivra la prise de réservation et devra être signée par l'organisateur/trice de l'activité. Un dépôt de 20% peut être exigé au moment de la réservation. Prenez note que le dépôt sera soustrait du montant total de la facture.

Modalités de paiement

Le solde est facturé selon le nombre réel de participants à l'activité et est payable dans les trente (30) jours suivants la réception de la facture. Libeller le chèque ou le mandat à l'ordre de Maison nationale des Patriotes, à moins que le paiement soit effectué en argent comptant ou par carte de crédit.

Annulation

Toute annulation doit se faire à plus d'une semaine de la date réservée. Si vous annulez à moins d'une semaine de la date réservée, votre dépôt ne vous sera pas remboursé. Si vous annulez entre deux (2) et dix (10) jours ouvrables de la date réservée, un montant correspondant à 50% du total vous sera facturé en dédommagement. À moins de 48 heures de la date réservée, aucune annulation ne sera acceptée et la facturation sera maintenue.

Responsabilité

Il en va de la responsabilité de l'école ou de l'organisateur de l'activité de s'assurer que les accompagnateurs ou les surveillants (parents, animateurs, professeurs...) seront en nombre suffisant durant toute la durée de l'activité selon le nombre d'élèves participants afin de veiller au bon déroulement des activités et du suivi de l'horaire.

RÉSERVATIONS : MYLÈNE BONNIER

Responsable de l'action éducative et culturelle

MBONNIER@MNDP.QC.CA

450 787-3623